



## Communiqué de presse

Brive, le 27 janvier 2023

### Bornes de recharge : ce qui change en 2023

Afin d'accompagner la transition vers un mode de déplacement décarboné, la Ville de Brive a installé six bornes de recharge gratuites pour les véhicules électriques.

Le coût global de la facture d'électricité pour ce service a été estimé à 300 000 euros. De plus, compte tenu de l'évolution des besoins et l'accroissement des voitures électriques ou hybrides ce parc devient aujourd'hui limité.

Le conseil municipal ayant transféré cette compétence au 1er janvier 2023 à la Fédération départementale d'électrification et d'énergie de la Corrèze, celle-ci elle sera amenée à gérer, installer et entretenir le réseau sur tout le département.

Les six bornes existantes seront remplacées par de **nouvelles installées par le syndicat départemental d'électrification**. Elles seront **payantes à partir du 1er février**. Dix autres viendront compléter l'offre durant le premier semestre. C'est le même réseau MOBiVE de recharge pour véhicules électriques ou hybrides qui s'étend via **une application dédiée sur toute la Nouvelle-Aquitaine**.

#### Les 6 bornes existantes :

- place Jean-Charbonnel devant la mairie
- place de Lattre-de-Tassigny, sur le côté de la Halle gaillarde
- place du 14-juillet
- deux Parc des Trois Provinces, une sur le grand parking arrière, l'autre sur celui du parc multimodal
- une au parc multimodal de Brive-Laroche

#### Une nouvelle fin janvier :

- parking Émile-Zola

#### Les 10 à venir :

- rue Moissan sur le parking ville à côté du parking SNCF
- boulevard Verlhac à l'entrée de l'hôpital
- boulevard Painlevé au niveau de la Maison des associations
- la Piscine au niveau de l'ancienne Auberge de Jeunesse
- avenue Léo-Lagrange sur le parking en face de l'Agglo
- parking du 15-août en face du lycée d'Arsonval
- parking Marcelin-Roche en face de l'hôtel Ibis

- parking plaine des jeux de Tujac, rue Ladoumège
- parking Bouriottes en face de la rue Guillaumet
- parking des Trois lycées rue Romain-Rolland

Pour en savoir plus sur le fonctionnement et les tarifs, consulter le site [mobive.fr](http://mobive.fr) ou télécharger l'application gratuite du même nom.